

Débat Public du 3 octobre 2011 au 3 février 2012

Cahier d'acteur

PROJET DE LIGNE NOUVELLE PARIS-NORMANDIE

CLIC Normandie



CLIC NORMANDIE

Le Comité de Liaison InterConsulaire de Normandie est une Association Loi 1901, créée en 2009, réunissant la Chambre Régionale d'Agriculture de Normandie, les Chambres de Commerce et d'Industrie de Région de Basse et de Haute-Normandie et les Chambres de Métiers & de l'Artisanat de Région de Basse et de Haute-Normandie. Il représente les 23 Compagnies Consulaires territoriales.

L'Association a pour objet l'organisation et la mise en œuvre de toutes actions et positions communes de la compétence de ses membres et qui lui sont confiées par eux. Dans ce cadre, elle coordonne et agit notamment pour la promotion et le développement des entreprises agricoles, artisanales, commerciales, industrielles et de services de Normandie.

Deux missions opérationnelles sont, à ce jour, portées par le CLIC Normandie : la professionnalisation des acteurs du tourisme dont le programme annuel de Formation Continue Tourisme, et la coordination du programme Tourisme de Découverte d'Entreprise.

COORDONNÉES

Jean-Claude Lechanoine, Président
CLIC NORMANDIE
1 rue René Cassin - Saint Contest
14911 Caen CEDEX 9
Tél. : 02 31 54 40 09
Fax : 02 31 54 40 00
Mail : clic@basse-normandie.cci.fr
Site : www.clic-tourisme-normandie.fr

Le monde économique normand favorable au projet de LNPN

En assurant la liaison entre Paris et les grandes agglomérations normandes en des temps réduits, la Ligne Nouvelle Paris-Normandie (LNPN) constitue un axe fort de développement économique et territorial. Elle s'inscrit dans le cadre du projet du Grand Paris qui vise à faire de Paris une métropole maritime d'influence mondiale. La mise en œuvre d'un tel projet contribuera à renforcer l'attractivité de la Normandie, ainsi que son rayonnement aux échelons suprarégionaux.

Plus précisément, le CLIC considère que la LNPN permettra :

- d'impulser une dynamique économique nouvelle sur le territoire par la création d'une ligne nouvelle rapide et performante (infrastructure dont ne disposait pas la région jusqu'à présent) ;
- d'améliorer et d'accroître les échanges avec la région parisienne (centres de décision, sièges sociaux d'entreprise...) et de faciliter l'accès aux infrastructures de transports nationales et internationales (autres lignes à grande vitesse, aéroports internationaux tels que Roissy Charles de Gaulle, Orly...);
- de valoriser et d'encourager le développement de la façade maritime normande dans la dynamique du Grand Paris (1^{ère} région portuaire française avec un trafic annuel de plus de 100 millions de tonnes). Plusieurs enjeux peuvent être identifiés : la mise en réseau des infrastructures portuaires, le transport des conteneurs, le développement du fret ferroviaire, l'extension de l'arrière-pays des ports, le déploiement d'activités industrielles et logistiques associées... ;
- de développer la mobilité des acteurs économiques régionaux (ménages, salariés, étudiants, chefs d'entreprise...) par la fourniture d'un service plus régulier, plus rapide et de meilleure qualité ;
- d'encourager les déplacements durables.

En regard des enjeux socio-économiques cités précédemment, le CLIC Normandie a décidé de participer activement au débat public relatif à la LNPN en se positionnant favorablement pour que ce projet se réalise dans les meilleurs délais.



La LNPN, facteur de croissance de l'économie et des entreprises normandes

La Normandie a trop longtemps été mise à l'index des grands projets d'infrastructures. Aujourd'hui, la situation est telle que la ligne actuelle est un frein au développement des activités économiques régionales ! La LNPN est donc une des réponses pour impulser du développement économique qui profitera à l'ensemble des activités présentes sur le territoire normand, et permettra, de ce fait, la consolidation de l'ensemble des filières stratégiques régionales des grands acteurs économiques (agricole, agro-industrielle, logistique, chimie, pharmacie, artisanat...).

Ainsi, le CLIC Normandie considère que la non construction de cette ligne ferroviaire nouvelle serait rétrograde, à terme, au plan économique pour la Normandie.

Les grandes entreprises comme les PME, les TPE artisanales et les agriculteurs locaux sont TOUS CONCERNÉS !

De nouvelles opportunités économiques, de nombreux bénéfices attendus

La LNPN va contribuer à modifier positivement l'image de la Normandie en renforçant son attractivité mais les nombreux impacts socio-économiques attendus dépendent, au premier chef, de la stratégie territoriale qui sera mise en place.

- **Les entreprises expriment, d'une manière générale, une très forte attente vis-à-vis de la LNPN (Cf. Page 3) car elles y voient un moyen de conserver et d'attirer de nouveaux personnels qualifiés ainsi que des nouveaux clients tout en améliorant leur compétitivité.** L'arrivée d'une telle infrastructure représente incontestablement un argument majeur dans un dossier d'implantation d'entreprise de Paris vers la province. La ligne nouvelle stimulera ainsi une croissance d'investissements matériels et immatériels sur les territoires et pourra activement contribuer à la relocalisation de grands groupes en Normandie (agro-industriels, tertiaire supérieur...).
- **L'impact sur l'emploi sera double** : un impact temporaire avec la création ou le maintien d'emplois liés au chantier et un impact permanent dû au développement durable de l'activité. A titre d'exemple : **le chantier de la LGV Méditerranée dans sa globalité a mobilisé 57 000 personnes pour 100 millions d'heures de travail et 11 500 emplois directs ou indirects ont été créés chaque année pendant cinq ans sur Valence, Marseille et Montpellier (source : RFF).**
- **Il sera nécessaire d'anticiper les mutations économiques par un accompagnement spécifique des projets innovants** notamment avec l'essor de l'économie verte qui bénéficiera aux filières économiques (valorisation de déchets, énergie, éco-construction, chimie verte...).
- Enfin, par une meilleure accessibilité du territoire, **l'impact touristique ne peut être que bénéfique à l'économie locale** et développera une économie résidentielle qui permettra de valoriser notamment les filières d'avenir (agricole, logistique, industrie, agroalimentaire...).

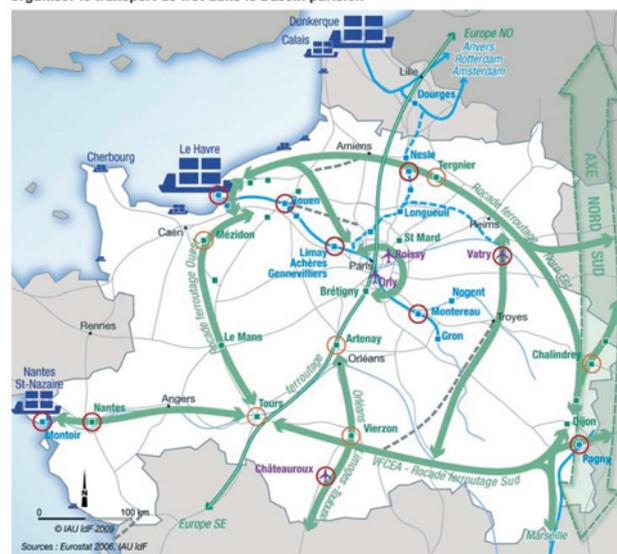
Un projet qui va permettre d'accroître le fret ferroviaire

Reconquérir des parts de marché prises par les ports du Nord de l'Europe est une nécessité vitale !

Le développement des ports du Havre et de Rouen repose sur leur désenclavement et leur ouverture vers l'hinterland avec l'organisation d'un système de transports rapides et efficaces route/fer/eau. Pour cela, il faut des infrastructures de transport dignes de ce nom : la LNPN doit faciliter un projet de développement du fret ferroviaire afin d'optimiser les flux de marchandises entre la Normandie, ses régions limitrophes et les corridors de fret internationaux. Ce développement devra se faire en complémentarité avec les infrastructures portuaires existantes pour inscrire durablement les ports maritimes et fluviaux du Havre et de Rouen au rang des grandes plateformes mondiales d'échanges de marchandises. Ce développement doit permettre de respecter les engagements du Grenelle de l'Environnement.

En complément de la LNPN, il est nécessaire et urgent d'aménager la rocade fret ferroviaire d'Ile-de-France (réalisation du maillon ouest du réseau européen de transport de fret). Ce projet complémentaire permettra au bassin parisien d'être complètement intégré aux axes Nord-Sud. Pour les ports Normands en particulier, cet aménagement sera bénéfique pour le transit des conteneurs et des céréales notamment (Cf. Carte).

Organiser le transport de fret dans le Bassin parisien



Source : Perspectives Bassin parisien - 7 engagements des Régions pour un Bassin parisien attractif, durable et solidaire

Un projet qui répond aux besoins croissants de mobilité

Au-delà du fret, la libération de nouveaux créneaux de circulation bénéficiera aussi au transport régional de voyageurs. L'accès rapide à des points stratégiques, de manière moderne, fiable et accélérée est une priorité. Il est donc nécessaire que la Normandie soit connectée :

- à la gare de Paris Saint-Lazare ;
- à la Défense ;
- à l'aéroport Roissy Charles-de-Gaulle ;
- aux grands réseaux européens de lignes rapides.



Les gares doivent constituer de véritables pôles multimodaux en misant sur une mixité des fonctions urbaines et non pas être les portes d'un « effet tunnel » irréversible. Les entreprises doivent participer à la constitution de ces nouvelles centralités, avec la présence d'activités de proximité (NB. Les entreprises artisanales sont fortement ancrées dans le territoire. En Normandie, plus de 40 % de ces entreprises se situent en zone rurale).

L'ensemble du territoire (qu'il soit traversé ou non par l'équipement) doit pouvoir bénéficier également des avantages de la LNPN : l'arrivée de cette ligne renforcera le réseau que constituent les grandes agglomérations et les villes moyennes. **Quel que soit le tracé retenu, il faut être particulièrement vigilant sur les interconnexions entre la ligne nouvelle et le réseau secondaire existant qui reste à consolider !**

Les acteurs économiques disent « oui » au projet LNPN

Ludovic SPIERS, directeur général du groupe Agrial

« Le groupe Agrial est un acteur important du développement économique en Normandie. Avec un chiffre d'affaires de 2,5 milliard d'euros, et 8 000 salariés, Agrial compte parmi les principaux groupes coopératifs agricoles et agroalimentaires en France, mais aussi en Europe.

Très attaché à ses racines, à son territoire d'origine, le groupe Agrial a fait le choix de positionner son siège à Caen, notamment pour la qualité et la proximité des différents moyens de communication (autoroute, train, avion). Ces services sont essentiels pour le fonctionnement de notre groupe et il importe que Caen et la Normandie confortent leurs atouts et leur capacité à attirer de nouvelles entreprises.

Les salariés et les élus d'Agrial sont des utilisateurs très réguliers du train pour se rendre à Paris, de même nos partenaires économiques et financiers utilisent largement ce moyen de transport pour venir à notre siège.

Nous encourageons l'utilisation du train, mais cela nécessite un service de qualité, notamment en termes de durée et de fiabilité du trajet. Le projet LGV est une véritable opportunité pour le rayonnement économique de Caen et de notre région ».

François HAAS, président de Sogestrol

« Il est malheureux que nos Conseils d'Administration se tiennent régulièrement à Paris, alors que nous serions fiers de montrer à nos partenaires australiens ce qu'est notre ville, notre industrie, notre port. »

Carlos MORAIS, artisan taxi

« La Ligne Nouvelle Paris Normandie (LNPN), c'est avant tout une opportunité ! Artisans, nous sommes acteurs du développement économique et la LNPN renforcera l'attractivité de nos territoires. Je suis certain que la LNPN permettra de conforter notre clientèle. Cet ambitieux projet développera le flux de voyageurs, de touristes et la clientèle d'affaires. La LNPN reliera les principales agglomérations de notre région au sein d'un maillage ferroviaire équilibré où les taxis joueront pleinement leur rôle. »

Philippe CASENAVE-PÉRÉ, président de Legallais

« Une ligne nouvelle pour une Normandie encore plus attractive. »

« Pour une entreprise comme Legallais qui dispose de 11 implantations sur le territoire national, un accès rapide et fiable à Paris, à ses hubs ferroviaires et aéroportuaires, est non seulement un atout supplémentaire pour le développement de l'entreprise mais cela s'inscrit aussi pleinement dans la politique de développement durable dans laquelle Legallais s'est engagée depuis maintenant plusieurs années. »

Sébastien WINDSOR, président de NOV&Atech

« Localement, de nombreuses matières premières agricoles sont produites et transformées sur les filières non alimentaires. La croissance verte de notre territoire est d'autant plus pertinente qu'une production organisée existe déjà. La LNPN permettra demain de rapprocher les acteurs et de rendre disponible le produit fini sur une grande échelle. La Normandie sera ainsi placée au premier rang en matière de croissance verte. Enfin, la LNPN induira un report modal important de la route vers le fer renforçant ainsi la dimension environnementale de ces produits. »

Jean-Pierre CONRAUD, tailleur de pierre

« En tant que chef d'entreprise artisanale, je me déplace trois à quatre fois par mois en région parisienne. Aujourd'hui, je m'y rends en voiture : deux heures trente sont nécessaires et les conditions de circulation sont très souvent mauvaises (embouteillages, parkings surchargés, fatigue...). Si demain, j'avais la possibilité de m'y rendre en 1h15 en train, non seulement je laisserais ma voiture de côté, mais en plus, je pourrais travailler durant le temps du trajet. »

Laurence DESCHAMPS, DRH de SPB

« La majorité de nos clients (Fnac, Auchan, Orange, SFR...) sont basés à Paris et l'accessibilité est difficile, avec la plupart du temps des problèmes sur la ligne. »

« Nous avons beaucoup de difficultés de recrutement même sur des postes très attractifs. »



Le projet LNPN : une chance historique pour la Normandie !

Véritable projet catalyseur de développement économique et durable des territoires, le projet LNPN permettra également à la Normandie d'atteindre une ambition ferroviaire à la hauteur des enjeux environnementaux auxquels notre société est confrontée. Projet durable par excellence, il permettra un report modal conséquent de la route vers le fer en rendant ce mode de transport compétitif.

La ligne actuelle se caractérise par des dysfonctionnements répétés qui pénalisent le développement économique du territoire régional. Ce projet d'infrastructure présente différents avantages, dont celui d'une réelle amélioration des fonctionnalités de la ligne Paris-Normandie en fréquence, régularité, ponctualité et temps de parcours. Mais au delà de ces améliorations notoires, **ce projet est porteur de développement économique pour la Normandie et les acteurs économiques, représentés au sein du CLIC, en mesurent les nombreuses opportunités pour leurs filières et métiers respectifs.**

Ce projet devra également être porteur d'un développement territorial équilibré qui profitera à l'ensemble des territoires normands et sera un facteur d'ouverture, de rayonnement et d'attractivité de toute la Normandie.

Dotant la Normandie d'une nouvelle impulsion du développement du tourisme, ce projet permettra, aussi, **la connexion de la région normande au réseau européen de la grande vitesse ainsi qu'aux liaisons aéroportuaires par une connexion à Roissy via une nouvelle gare à La Défense.**

Par ailleurs, les nombreuses opportunités ne doivent pas occulter les menaces liées à ce projet. Les emprises foncières habituellement prélevées dans des conditions similaires et ignorer le contexte général de consommation foncière excessive. **Une artificialisation supplémentaire, liée au choix du tracé, devra donc impérativement être exemplaire par son approche économe, notamment sur les terres agricoles les plus productives.**

De plus, le développement économique induit pour les uns ne saurait se faire au détriment des autres et la viabilité des entreprises (agricoles, artisanales ou industrielles) impactées par le tracé doit être assurée par une indemnisation intégrale des préjudices subis.

Enfin, ce projet devra être conduit de manière exemplaire par son approche durable, partenariale et anticipée. De ce fait, il devra, notamment, traiter de manière équivalente l'évitement des zones environnementales exceptionnelles et les espaces productifs agricoles, préservant ainsi l'identité normande.

A l'heure où les territoires sont en compétition, où la vitesse est un avantage déterminant dans un environnement de plus en plus concurrentiel, les acteurs socio-économiques réaffirment leur soutien au projet de LNPN.

Parmi les 3 scénarios de tracés (A, B et C) proposés par RFF, le CLIC Normandie ne souhaite pas prendre position. En revanche, au regard des nouveaux éléments communiqués récemment par le maître d'ouvrage, via le scénario complémentaire AB, il paraît intéressant d'étudier plus précisément ce nouveau tracé qui, d'ores et déjà, semble moins onéreux, moins impactant sur l'environnement avec un temps de parcours contenu entre les deux capitales normandes.

Résumé du cahier d'acteur

Par son implication dans le débat public sur le projet de Ligne Nouvelle Paris-Normandie, le CLIC Normandie affirme son intérêt pour ce projet porteur de développement économique pour les entreprises et les territoires :

- il est capital pour l'accroissement du fret dans un objectif de fiabilisation et de massification des flux logistiques vers le bassin parisien et les corridors européens ;
- il est fondamental pour répondre aux enjeux de mobilité présents et à venir, à la fois pour les liaisons intra-normandes mais aussi pour les connexions à l'Île-de-France ;

- enfin, en renforçant l'attractivité de la Normandie, la LNPN est un catalyseur pour les investissements, pour le développement touristique, pour l'essor des filières...

La seule modernisation du réseau existant ne suffira pas à répondre à ces enjeux ! La LNPN est un projet vital qui ne doit pas être appréhendé comme un simple projet d'infrastructure mais comme la clé de voute d'un aménagement global et durable qui doit irriguer l'ensemble des territoires normands !

C'est maintenant ou jamais que le projet doit aboutir !

CPDP Ligne nouvelle Paris-Normandie

57 avenue de Bretagne 76100 Rouen
contact@debatpublic-lnpn.org

www.debatpublic-lnpn.org

N° vert : 0800 870 000 (appel gratuit)